

Traduire une pensée musulmane dans une perspective chrétienne et sociale

Gustave Dugat et *Le Livre d'Abd-el-Kader*

L'or s'extrait du sable, le narcisse de l'oignon,
la thériaque des serpents et la rose des épines.

(*Le Livre d'Abd-el-Kader*, p. 7)

En 1858, le catalogue de Benjamin Duprat, libraire de l'Institut et éditeur depuis douze ans du *Journal asiatique*, s'enrichit d'un nouvel ouvrage. Il s'agit de la traduction française d'un texte arabe moderne, composé à peine trois ans plus tôt. Le nom de l'auteur du *Dhikrâ l'âqil wa tanbîh al-ghâfil*, Abd el-Kader, résonne familièrement aux oreilles du public parisien, au-delà même des salons à la mode et des lecteurs de la presse. L'éditeur choisit donc de faire paraître l'ouvrage comme *Le Livre d'Abd-el-Kader, intitulé Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent, considérations philosophiques, religieuses, historiques, etc.*, titre qui à la fois retient l'attention et possède la longueur et le détail qui sied aux ouvrages savants et anciens. Il n'est pas inutile de revenir sur la personnalité de son traducteur, Gustave Dugat. Généralement ignoré des ouvrages consacrés à Abd el-Kader¹, son œuvre est rapidement tombée dans

1. Le récent *Abd el-Kader par ses contemporains* d'Ahmed Bouyerdene (Paris, Ibis Press, 2008) ne prend en considération que les témoins ayant rencontré Abd

l'oubli. Or, on peut considérer qu'il a joué un rôle important dans la construction d'une représentation positive de l'émir en France et dans la réception de sa pensée. Sans juger ici de la valeur de sa traduction – ce qui supposerait un travail précis de comparaison avec un texte arabe qui n'a pas encore été l'objet d'une édition scientifique² –, il est possible de cerner les motifs et les intérêts de Dugat lorsqu'il traduit le *Dhikrâ l-'Aqil*. On espère ainsi permettre une lecture avertie d'une traduction encore diffusée aujourd'hui – elle a été rééditée à Tunis en 1985³. Et donner quelques éléments pour comprendre les logiques à l'origine d'un texte composé avant que le débat sur l'orientalisme ne tende à se figer.

I. Dugat, orientaliste et réformiste

Né en 1824, grandi sous la Monarchie de Juillet, Gustave Dugat fait partie de la seconde vague de la mode orientaliste arabe que connaît alors la France. Il est de vingt ans le cadet de la première grande génération des orientalistes arabisants, celle des disciples directs d'Antoine Silvestre de Sacy⁴. Ces enfants de la Révolution, marqués par l'expédition d'Égypte, ont constitué à la fin des an-

el-Kader en chair et en os et par conséquent ne fait aucune place à Dugat. On notera cependant que le *Livre d'Abd-el-Kader* comporte une biographie « en raccourci » de l'émir fondée en partie sur des « renseignements recueillis en Algérie » (p. 189 *sq.*).

2. Le texte arabe a été l'objet d'une seule édition, due à Mamdûh Haqqî (Beyrouth, dâr al-yaqaza al-'arabiyya, 1966). En 1977, une nouvelle traduction française du *Dhikrâ l-'Âqil* est parue aux éditions Phébus sous le titre de *Lettre aux Français*. Son auteur, René Khawam, juge sévèrement la traduction de Dugat. Mais son propre travail prête le flanc à des sérieuses critiques.

3. Les éditions Bouslama ont simplement réimprimé l'ouvrage publié en 1858, à l'exception du fac-similé de la lettre d'Abd el-Kader cautionnant le travail de Dugat. Par ailleurs, on peut considérer que, paradoxalement, la traduction de Khawam, rééditée en 2007, a donné un nouvel écho au travail de Dugat sur lequel elle s'appuie.

4. Parmi ces disciples, on peut citer par exemple Amand Pierre Caussin de Perceval, Eusèbe de Salles, Nicolas Perron, Louis Jacques Bresnier, Ernest Fouinet ou William Mac Gucklin de Slane.

nées 1820 les bataillons d'une jeunesse romantique qui voyait dans l'Orient un ferment de régénération artistique et culturelle – à la fois avec l'idée qu'il faut puiser dans les textes des civilisations orientales la vigueur et la couleur qui manquent à une antiquité classique trop civilisée (un état d'esprit proche de celui qui engage les jeunes bourgeois libéraux à retrouver le contact avec le peuple⁵) et avec le sentiment que l'Occident a le devoir de rendre à l'Orient la civilisation dont de dernier lui a fait don par le passé, dans un mouvement d'échange et de réciprocité.

Dugat est fidèle à cette avant-garde orientaliste par son goût pour la découverte de textes inédits et sa soif de connaissances, mais il est aussi marqué par le contexte nouveau de la conquête de l'Algérie et des projets qui s'y développent. Il ne rompt pas avec un orientalisme savant soucieux de redécouvrir les textes de la civilisation arabe et d'en montrer la valeur, en dehors de tout projet colonial (l'orientalisme de cabinet que représentent, après Silvestre de Sacy, Étienne Quatremère, Kazimirski, mais aussi de Slane...). Mais il s'inscrit aussi dans le mouvement des réformateurs sociaux qui croient en la nécessité d'une régénération de l'Orient et pour qui la France révolutionnaire en a reçu la vocation divine. Il est proche en cela des républicains et des saint-simoniens⁶ qui, au nom du progrès, cautionnent la conquête de l'Algérie et l'œuvre coloniale.

Ce qui le caractérise parmi les orientalistes de son temps, c'est son engagement à la fois républicain et chrétien. Il représente un

5. On se souvient de la formule conclusive du catholique Frédéric Ozanam, « Passons aux barbares et suivons Pie IX » (« Les dangers de Rome et ses espérances », *Le Correspondant*, 10 février 1848), réponse à Saint-Marc Girardin qui, après la révolte des canuts à Lyon, avait affirmé que « Les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase, ni dans les steppes de Tatarie, ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières » (*Journal des débats*, 14 déc. 1831). Sur Ozanam, cf. Gérard Cholvy, *Frédéric Ozanam. L'engagement d'un intellectuel catholique au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2002.

6. Dugat consacrera une notice biographique à son ami Henri Fournel (1877) et se chargera de publier le 2^e volume de ses *Berbers, étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes d'après les textes arabes imprimés* (1881). On lui doit aussi un *Laurent de l'Ardèche. Sa vie et son œuvre* (1879).

christianisme social qui n'a rien d'exceptionnel dans ces années de la Monarchie de juillet. Contre le libéralisme volontiers anticlérical du régime, une opposition catholique où se rejoignent parfois légitimistes et républicains souligne la gravité de la question sociale. En son sein, il existe un courant favorable à la République qui trouve sa pleine expression en février 1848. Chez les orientalistes arabisants, généralement libéraux, Dugat est, avec son aîné Nicolas Perron (1798-1876), la figure la plus marquante de cette conjonction entre engagement républicain et chrétien⁷. Cette sensibilité politique s'inscrit dans une tradition familiale. Son grand-père paternel, Pierre Denis Dugat, a quitté les ordres pour s'engager franchement en faveur de la Révolution française. Il prend part au rattachement du Comtat Venaissin à la France et s'engage du côté des Jacobins : en 1793, il se félicite de la défaite des fédéralistes et du coup porté à la morgue de l'insolente et royaliste Marseille et à l'aristocratique influence de ses négociants⁸. Membre du district (1795) puis président de la municipalité d'Orange, commissaire du directoire exécutif (vendémiaire-floréal an VI/sept. 1797-mai 1798) avant d'être nommé contrôleur des contributions (an VIII), il est élu en 1815 représentant à la chambre des Cent jours⁹. Fidèle à l'héritage révolutionnaire, il confirme ainsi son opposition à la Restauration et son soutien à Napoléon Bonaparte. Henry Dugat, le père de Gustave, s'est d'ailleurs engagé dès ses dix-sept ans dans l'armée impériale : en 1813, il est garde d'honneur à la bataille des Quatre Nations à Leipzig. Devenu avocat sous la Restauration, il applaudit à la révolution de juillet 1830 qui lui permet de devenir à son tour maire d'Orange. Nommé sous-préfet en 1832, il est révoqué en 1834 pour avoir sans autorisation quitté son poste afin

7. Proche de Philippe Buchez, Nicolas Perron est surtout connu pour sa traduction du *Précis de jurisprudence* malékite de Sîdî Khalîl (6 vol., 1848-54).

8. Dr. Arnaud, « La vie politique dans le département du Vaucluse (1793) », *La Révolution française. Revue historique*, t. III (juillet-décembre 1882), p. 167.

9. Y. Destianges, notice « Pierre Denis Dugat » in Jean-Charles Roman d'Amat et Roger Limouzin-Lamothe (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, t. XI, 1967.

d'aller exercer à Orange ses droits d'électeur¹⁰ – mais plus fondamentalement parce qu'il est jugé trop proche des républicains qui menacent le régime¹¹. Nommé inspecteur des maisons centrales¹², il s'installe avec sa famille à Paris et poursuivra sa carrière dans l'administration pénitentiaire.

C'est donc un petit-fils et fils de républicains qui décide à 19 ans d'aller suivre les enseignements d'arabe de Joseph Toussaint Reinaud et d'Amand Pierre Caussin de Perceval à l'École des Langues orientales. Nous sommes en décembre 1843 – Silvestre de Sacy est mort depuis 6 ans et la guerre contre Abd el-Kader bat son plein – en mai, on a annoncé la prise de sa *smala* par le duc d'Aumale. Parmi les condisciples de Dugat, on trouve des héritiers de la tradition philologique classique fondée par Sacy : Pavet de Courteilles, petit-fils du grand maître qui se dirigera vers l'étude du turc oriental ; Barbier de Meynard, qui deviendra titulaire de la chaire de persan au collège de France ; Michel Amari, qui réintroduira l'orientalisme arabisant en Italie ; Ernest Renan enfin, avec lequel, on le verra, Dugat restera très longtemps en relation – en 1858 il lui enverra un exemplaire de sa traduction du *Dhikra al-'âqil*. Mais d'autres sont plus intéressés par le monde arabe moderne, ses usages et ses transformations, comme Jacques Auguste Cherbonneau, futur titulaire de la chaire d'arabe de Constantine puis de la chaire d'arabe vulgaire des Langues orientales, ou le polytechnicien Jean

10. Dugat a voulu apporter son soutien à Auguste de Gasparin, frère cadet du préfet de Lyon (et futur ministre de l'Intérieur) Adrien de Gasparin à qui il doit sa nomination comme sous-préfet d'Orange – où les Gasparin, protestants, ont leurs attaches (Archives nationales de France (ANF), F1bI, 158-33, Henry Dugat).

11. Il est en poste à Saint-Étienne lorsqu'en avril 1834 les républicains tentent de soulever la ville pour appuyer l'insurrection qui a éclaté à Lyon et trouvé un écho à Paris – où la répression des autorités est à la mesure de leur inquiétude, comme la lithographie de Daumier sobrement intitulée *Rue Transnonain, le 15 avril 1834* en donne l'image.

12. Le corps des inspecteurs a été institué pour veiller au bon fonctionnement des prisons de façon à ce qu'elles puissent jouer le rôle régénérateur qu'on en attend (Jacques-Guy Petit, *Ces peines obscures : la prison pénale en France, 1780-1875*, Paris, Fayard, 1990).

Prax qui a déjà derrière lui une expérience de près de dix ans en Égypte¹³.

La formation des Langues orientales préparait Dugat à la lecture des textes anciens classiques (Reinaud, comme Silvestre de Sacy, n'avait aucune connaissance de la langue parlée). Mais sa sensibilité politique le rapproche plutôt d'un Cherbonneau ou d'un Prax, désireux de participer à la transformation des pays du monde musulman méditerranéen. Très tôt, il a l'occasion de se frotter aux réalités maghrébines : en 1845, il accompagne son père en Algérie à l'occasion d'une mission financée par le ministère de la Guerre. Henry Dugat, en effet, préoccupé comme nombre de ses contemporains par la question sociale, a proposé de régénérer indigents et condamnés en les envoyant en Algérie¹⁴.

Gustave Dugat reste semble-t-il plusieurs mois à Alger où il peut s'immerger dans un milieu arabophone et profiter de l'enseignement de savants musulmans, et sans doute aussi de Louis Jacques Bresnier, ancien élève de Silvestre de Sacy qui y détient la chaire publique d'arabe. À son retour à Paris en 1846, il entend faire carrière comme orientaliste et entreprend de traduire le « roman d'Antar », cet « Homère de l'Orient¹⁵ » dont Lamartine

13. Plus âgé que ses condisciples (il est né en 1806), Prax a une connaissance directe de l'Orient : après avoir pris part à l'expédition d'Alger comme officier de marine cartographe, il a rejoint la colonie saint-simonienne en Égypte fin 1833 et est entré au service de Mohamed Ali. Converti à l'islam, il a fait le pèlerinage à la Mecque. Il est réinstallé en France depuis 1840 (Philippe Régnier, *Les Saint-Simoniens en Égypte (1833-1851)*, Le Caire, Banque de l'Union européenne/Amin Fakhry Abdelnour, 1989).

14. Il a exposé le projet à l'origine de sa mission dans *Des condamnés, des Libérés et des Pauvres. Prisons et champs d'asile en Algérie* (Paris, imprimerie de P. Dupont, 1844). Ses conclusions restent sans suite. En 1848, Henry Dugat relance le projet : plutôt que la Mitidja, trop proche du centre d'Alger, il suggère désormais d'installer pénitencier, champ de refuge (pour les condamnés ayant purgé leur peine) et champ d'asile (pour les pauvres) dans la plaine du Chélif, sans plus de succès (« Organisation du travail des condamnés, des libérés et des pauvres. Essai pratique à faire en Algérie », extrait des *Annales de charité*, 31 juillet 1848).

15. C'est la formule qu'emploie Lamartine, devenu en février 1848 ministre

avait regretté dans son *Voyage en Orient* qu'il ne soit pas accessible en français¹⁶. Les premiers extraits qu'il publie en décembre 1847 dans le *Journal asiatique*¹⁷ lui ouvrent un mois plus tard les portes de la Société où il est parrainé par ses deux professeurs des Langues orientales, Reinaud et Caussin de Perceval.

Le déclenchement de la révolution à Paris en février 1848 et l'instauration d'un régime républicain auraient dû lui ouvrir des perspectives. L'ambiance générale est en effet au développement de l'enseignement de l'arabe, y compris en direction des ouvriers qui désiraient s'installer en Algérie. Dugat propose d'ouvrir un cours d'histoire et de géographie aux Langues orientales. Il se porte candidat à un répétitorat d'arabe vulgaire¹⁸. Mais la crise économique empêche toute création d'emploi. Et le retour à l'ordre après l'insurrection ouvrière de juin 1848 n'est pas favorable au jeune républicain. L'indemnité qu'il obtient de l'Instruction publique pour sa traduction d'*Antar* ne suffit pas à le faire vivre. Il accepte donc l'emploi que lui ouvre la situation de son père : à partir de janvier 1849, il travaille comme secrétaire archiviste près du comité des inspecteurs des prisons. Quatre ans plus tard, alors qu'il a été recommandé auprès du ministre par le « prince de la Montagne », Napoléon Jérôme¹⁹, sa situation est confortée par une nomination

des Affaires étrangères, en recommandant Dugat pour que son travail reçoive l'appui matériel de l'Instruction publique : « Cette œuvre immense qui serait la révélation d'une poésie et d'une civilisation presque inconnues mérite tous les encouragements du ministre » (ANF, F 17, 4065, candidatures).

16. « Je regrette qu'un orientaliste exercé ne traduise pas pour nous *Antar* tout entier, cela vaudrait mieux qu'un voyage » (Alphonse de Lamartine, *Voyage en Orient (1832-1833)*, Paris, Gosselin, 1843 [1^{re} éd. 1841], p. 485).

17. Suivent dans les livraisons de nov.-déc. 1848 et avril-mai 1849 « *Antar en Perse ou les chamelles Açâfir* » puis, en janvier 1853, « *Le roi Roman* » – titre auquel fera involontairement écho le *Roman Roi* de Renaud Camus (Paris, POL, 1983).

18. ANF, F 17, 22.843, Dugat.

19. Élu à l'Assemblée constituante en avril 1848, le jeune prince Napoléon « Jérôme » (né en 1822, il est le fils de Jérôme Bonaparte) a siégé sur les bancs de l'extrême gauche.

régulière²⁰. Il fera finalement toute sa carrière au ministère de l'Intérieur – dans une position longtemps très modeste²¹. Il poursuit donc ses travaux savants comme orientaliste amateur. Ce statut est *a priori* inconfortable. Il lui permet cependant de se tourner plus franchement vers des œuvres contemporaines qui l'attirent davantage que celles de la tradition classique, bien quelles soient généralement jugées inférieures. Pour Renan, « les littératures modernes de l'Orient sont faibles et ne mériteraient pas pour elles-mêmes d'occuper un esprit sérieux » : elles n'acquièrent un grand prix que « si on considère qu'elles fournissent des éléments importants pour la connaissance des littératures anciennes, et surtout pour l'étude comparée des idiomes » (il ajoute en note : « L'Orient moderne est un cadavre²² »). L'opinion de Dugat est différente. En 1851, il publie le texte et la traduction française d'un poème composé quatre ans plus tôt par Fâris ach-Chidiâq à l'occasion du passage à Malte du bey de Tunis Ahmed, de retour de Paris²³. Dans son introduction à l'ouvrage, il justifie ainsi son choix :

20. ANF, F1bI, 264-5.

21. Ce n'est qu'après l'accession des républicains au pouvoir en 1879 qu'il obtient une promotion comme inspecteur général des établissements pénitentiaires, atteignant ainsi le niveau de traitement et de responsabilité qu'avait son père.

22. E. Renan, *L'avenir de la science – Pensée de 1848*, chap. X (Paris, Garnier-Flammarion, 1995, p. 233). La première édition de ce texte, composé en 1848-1849, date de 1890.

23. Né et grandi au Liban, Ahmad Fâris ach-Chidiâq (1804-1887) a vécu de 1825 à 1848 entre Le Caire (où il a apporté son aide à Fulgence Fresnel désireux d'éditer la *Lâmiyyat al-'arab* de Chanfarâ) et Malte (où il a travaillé pour les presses de missionnaires américains). Converti au protestantisme, il rejoint Cambridge à l'invitation de Samuel Lee pour collaborer à une traduction de la Bible en arabe. Il semble qu'il se soit installé à Paris vers 1851. On sait que Dugat est entré en contact avec lui par l'intermédiaire de Joseph Héliodore Garcin de Tassy qui, originaire de Marseille, détient la chaire d'hindoustani aux Langues orientales. En 1858, après l'échec du bimensuel en arabe *'Utârid (Le Mercure)* auquel l'a associé à Marseille Pascal-Vincent/Mansour Carletti, Chidiâq entrera au service du successeur d'Ahmed bey comme directeur du nouveau journal officiel tunisien. Converti à l'islam, il s'installera deux ans plus tard à Istanbul où il fondera *al-Jawâ'ib*.

« il est bon, sans aucun doute, d'explorer l'ancien sol de l'Orient, de jeter la sonde dans ses riches mines. C'est une gloire pour ces hardis pionniers de l'histoire de remuer les cendres des peuples éteints et de faire revivre dans la mémoire des hommes les enseignements du passé qui préparent l'Avenir. Mais n'est-ce pas un moyen de mieux apprécier l'ancienne littérature que de la suivre dans les métamorphoses qu'elle a pu revêtir à travers les âges et de pouvoir la comparer avec la littérature moderne²⁴. »

Convaincu qu'il est nécessaire d'adapter la culture arabe à la modernité, Gustave Dugat engage les savants arabes à s'inscrire dans le mouvement général du progrès. Il reprend à son compte l'expression de Fresnel : *yâ nâs ad-dunya mâchya wa antum wâqifîn* (Ô gens, le monde marche et vous êtes immobiles²⁵). Sa volonté d'œuvrer en faveur de la régénération de l'Orient l'engage même à aller au-delà de ce travail d'édition et de traduction. Il collabore avec Fâris ach-Chidiâq pour composer une grammaire française en arabe, publiée en 1853 sous un double titre arabe et français²⁶. L'ouvrage n'est pas sans signification politique : imprimé sur les presses de l'Imprimerie impériale, il est destiné à être utilisé dans les nouvelles écoles arabes-françaises qui viennent d'être fondées en Algérie de façon à favoriser l'apprentissage de la langue française dans la jeunesse musulmane²⁷. Dugat ne perd pas de vue la

24. *Poème arabe en l'honneur du bey de Tunis par le cheikh Farès Echhidiak, texte, traduction en vers et commentaire*, Paris, imp. Bineteau, 1851, p. 13-14.

25. Introduction au *Poème arabe...*, *op. cit.*, p. 5.

26. *Sanad er-raoui fi es-sarf el-frañçaooui [Sanad ar-râwî fi s-sarf al-firansâwî], Grammaire française rédigée en arabe, à l'usage des Arabes de l'Algérie, Tunis, Maroc, Égypte et Syrie*, Paris, Imprimerie impériale, 1853.

27. On ne sait pas dans quelle mesure le *Sanad ar-râwî* a été effectivement en usage dans ces écoles établies par les décrets du 14 juillet et du 30 sept. 1850. L'ouvrage, introduit par un *bismillâh*, est implicitement destiné à des élèves musulmans.

question de l'instruction des « indigènes » : il lui consacre plusieurs articles dans la *Revue de l'instruction publique*²⁸ et rend compte dans le *Journal asiatique* de la parution de l'*Abrégé de géographie à l'usage des écoles arabes-françaises de l'Algérie* d'Alexandre Bellemare (1854)²⁹ – une dizaine d'années avant que ce dernier ne publie son importante biographe de l'émir³⁰ –, puis de la traduction arabe de la grammaire française de Lhomond due au tunisien Sulaymân al-Harâ'îrî³¹.

En 1855, Gustave Dugat relaie l'appel du nancéen Auguste-Prospère-François Guerrier de Dumast en faveur d'une généralisation de l'enseignement de l'arabe et du sanskrit dans les facultés de lettres en France³². Il est nécessaire d'intégrer l'Orientalisme dans le cursus des études classiques pour des raisons qui tiennent à la science pure – ces langues premières ont été l'expression de littératures et de sciences originales qui ont conservé leur intérêt – mais qui sont aussi, pour ce qui est de l'arabe, contingentes. D'une part l'arabe, comme le français, est une langue « sans inversion, droite, mathématique, et sa syntaxe, plus quintessenciée, n'en offre pas moins plus d'une analogie avec [lui] », d'autre part, « embrassant l'Algérie dans [leur] territoire, les Français ont « acquis des milliers d'Arabes pour sujets et presque pour concitoyens³³ ».

28. « De l'instruction publique arabe en Algérie » (22 déc. 1853) ; « Des établissements d'instruction publique ouverts aux indigènes de l'Algérie » (mars 1869).

29. *Journal asiatique*, mars-avril 1854, p. 370-372.

30. A. Bellemare, *Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire*, Hachette, 1863 (rééd. présentée par Claude Bontems, Saint-Denis, Bouchène, 2003).

31. *Journal asiatique*, oct.-nov. 1857, p. 454-457.

32. « L'orientalisme rendu classique en France », *Revue de l'Orient*, mars 1855, p. 202 sq. Il s'agit d'une recension d'A.-P.-F. Guerrier de Dumast, *L'Orientalisme rendu classique dans les limites de l'utile et du possible* (Nancy, 1853). Guerrier de Dumast (1793-1883), membre de la Société asiatique depuis 1822, est aussi une personnalité du mouvement catholique libéral. Le *Courrier lorrain* qu'il a fondé à Nancy relaie les idées que promeut Lamennais dans *L'Avenir* (Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 1, 1800-1880, Toulouse, Privat, p. 87).

33. G. Dugat, « L'orientalisme rendu classique en France », tiré à part, Paris,

II. *Ex oriente lux* : composition, traduction et publication du *Dhikrâ l'âqil* (1854-1858)

« De l'Orient nous vient, avec la lumière intellectuelle, la lumière spirituelle, *ex Oriente lux*. Il ne nous est pas interdit à nous, qui faisons nos efforts pour propager la première, de nous occuper aussi de la seconde³⁴. » : C'est ainsi qu'en 1840 Garcin de Tassy annonçait la publication des *Règlements constitutifs* de la société « Foi et lumières » fondée à Nancy par Guerrier de Dumast, « pour répondre aux objections nouvelles de la science humaine contre la science divine³⁵ ». Quinze ans plus tard, c'est dans un état d'esprit comparable que Gustave Dugat entreprend de traduire le *Dhikrâ l'âqil wa tanbîh al-ghâfil* à partir du manuscrit qu'Abd el-Kader a adressé au printemps 1855 à la Société asiatique, « pour lancer sa flèche au milieu des flèches »³⁶.

Reinaud, qui la préside alors, a décidé de déposer le manuscrit à la Bibliothèque impériale après avoir transmis au ministère de l'Instruction publique une note résumant son contenu³⁷. Or, Gustave Dugat s'intéresse à sa traduction. Il a toutes les qualités nécessaires pour ce faire. Ancien élève de Reinaud, membre de la Société asiatique, il a une expérience en la matière. Il a par ailleurs l'avantage de résider à Paris, quand ceux qui auraient pu lui disputer la tâche

Just Rouvier, 1855, p. 12.

34. *Journal asiatique*, janvier 1840, p. 80.

35. *Ibid.*

36. Abd el-Kader a été reçu membre de la Société asiatique quelques mois plus tôt, le 12 juin 1854, *Journal asiatique*, juillet 1854, p. 5). Dugat est présent à cette séance où l'on reçoit aussi Mohammed ech-Châdhilî, directeur des écoles à Constantine. Il y lit la notice qu'il a composée sur « Hodba, poète arabe du I^{er} siècle de l'hégire » et qui sera publiée dans le *Journal asiatique* en avril 1855.

37. Le rapport de Reinaud a été publié dans le *Moniteur universel*, signe de l'intérêt qu'on porte aux écrits d'Abd el-Kader (*Le Moniteur universel, journal officiel de l'Empire français*, n° 190, lundi 9 juillet 1855, p. 755).

sont établis en Égypte ou en Algérie³⁸. Renan, l'ancien condisciple auquel il demande conseil – il s'est fait un nom depuis la parution en 1852 de sa thèse, *Averroès et l'averroïsme : essai historique* –, l'encourage³⁹. En 1857, alors que son travail est sans doute déjà bien avancé, il obtient une réponse favorable d'Abd el-Kader dont il a demandé l'aval⁴⁰.

Le Dhikrâ l-'âqil wa tanbîh al-ghâfil aurait été composé à la suite du vœu exprimé par un « homme éminent » parmi les savants de Paris⁴¹. Ce n'est pas un ouvrage qui répond à une commande officielle, mais la réplique d'un homme libre à la sollicitation d'un de ses pairs. En répondant à l'invitation qui lui a été faite, Abd el-Kader fait entendre une voix nouvelle dans le théâtre d'échanges

38. Perron est alors médecin sanitaire à Alexandrie ; Cherbonneau et Edmond Combarel, enseignant respectivement à Constantine et à Oran.

39. C'est ce que rappelle Dugat dans le mot qui accompagne l'envoi de son travail à Renan : « Mon cher ami, à vous le premier exemplaire de ce livre entrepris d'après votre conseil ; je vous l'adresse sans le prestige de la couverture, le volume n'est pas encore mis en vente, le dépôt légal n'est pas fait et la couverture n'est pas terminée » (lettre autographe datée du 28 février 1858 reliée dans *Le Livre d'Abd-el-Kader* du fonds Renan conservé à la Bibliothèque nationale de France, p. 216). De façon remarquable, le nom d'Abd el-Kader apparaît pour la première fois sous la plume de Renan en 1855 comme argument à l'appui de théorie selon laquelle « l'histoire » n'offre « aucun empire fondé par des peuples sémitiques » : « Le plus illustre représentant de la race sémitique de nos jours, Abd-el-Kader, est un savant, un homme de médiations religieuses et de fortes passions, nullement un soldat » (« De l'histoire du peuple d'Israël. Son nouvel historien en Allemagne (H. Ewald) », *Revue des deux mondes*, 15 novembre 1855 repris in (*Œuvres complètes*, éd. définitive établie par Henriette Psichari, t. VII, Paris, Calmann-Lévy, 1955, p. 89).

40. On ne sait pas si Dugat a rencontré Abd el-Kader à l'occasion du séjour de celui-ci à Paris en septembre-octobre 1855. On note qu'il prend le soin de publier en ouverture au *Livre d'Abd-el-Kader* le fac-similé de la lettre de l'émir avec sa traduction française, ce qu'on peut interpréter à la fois comme une manœuvre commerciale et comme la reconnaissance de l'importance qu'il prête à l'avis du « philosophe arabe contemporain » (*Le Livre d'Abd-el-Kader*, p. XII).

41. *Le Livre...*, *op. cit.*, p. 3. Aucun élément ne permet à ce jour d'identifier ce savant, peut-être rencontré à Paris à l'automne 1852 : l'émir aurait en effet demandé à se faire admettre à la Société asiatique « avant de se rendre à Brousse » (*Id.*, p. IX).

el-Kader en y cherchant des éléments pour résoudre la question qui l'obsède : comment conjuguer science et religion en faveur du progrès. Il ne recherche pas dans le texte d'Abd el-Kader ce qui serait la marque d'une culture particulière. Il s'intéresse au contraire à son universalité. S'il introduit parfois dans sa traduction des mots arabes, ce n'est pas par goût pour l'exotisme, mais par souci d'exactitude⁴⁵. Pour Dugat, Abd el-Kader est un penseur original qui trouve sa place dans une histoire générale de la philosophie. S'il repère des références au Coran⁴⁶ et des emprunts⁴⁷ –, il ne les interprète jamais comme un manque d'originalité, comme la marque d'une pensée qui ne ferait que se répéter, figée. Aux yeux de Dugat, la pensée d'Abd el-Kader rejoint celle de Kant par ses propres moyens⁴⁸ ; ses arguments rencontrent ceux de Pascal sans qu'il en ait eu connaissance⁴⁹. L'expression arabe du philosophe ne gêne en rien le déploiement de son intelligence : son style « est simple, précis, exact, comme il convenait à la matière qu'il avait à traiter : la forme est adaptée au fond⁵⁰ ». Quand Abd el-Kader écrit qu'il ne faut pas thésauriser l'or et de l'argent mais les considérer

45. Généralement, il indique les mots arabes du texte original dans ses notes – il signale par exemple avoir traduit par composition le mot *risâla*, « littéralement missive » (*Le Livre...*, *op. cit.*, p. 3, n. 10). Il ne conserve dans le texte que les mots qui ont une signification précise, comme le *kerr* et *ferr*, élan d'attaque et de retraite du cheval (*Id.*, p. 20) ou ceux dont il veut faire comprendre les connotations (comme *'aql*, p. 35) ou les nuances (*humq* et *junûn* pour la folie, *Id.*, p. 42).

46. *Id.*, p. 232.

47. Il note par exemple que c'est à la suite d'Ibn Khaldoun qu'Abd el-Kader attribue à Jâbir, fils de Hayyân, le développement de la magie en Orient (*Id.*, p. 65, n. 30). Le *Dhikrâ* comporte d'autres emprunts que Dugat n'indique pas, faute sans doute de les avoir identifiés. Je remercie ici Abdallah Moussa pour m'avoir signalé ce fait.

48. « Il est très-probable que le philosophe arabe n'a pas lu la *Critique de la Raison pure*, et s'il s'est rencontré avec le célèbre philosophe allemand, c'est un honneur qu'il ne doit pas à la philosophie d'Aristote qui ne reconnaissait pour juges de la vérité que les *sens* et l'*entendement* [et non la raison] » (*Id.*, p. 222).

49. *Id.*, p. 212 et 235.

50. *Id.*, p. XXVII.

comme des moyens, Dugat y voit une réflexion qui intéresse le débat contemporain sur la question sociale : « Toute la discussion sur le rôle que doit jouer dans le monde l'or et l'argent est pleine de vérité et d'aperçus piquants et nouveaux⁵¹ ». Il trouve des échos modernes à son développement sur la prophétie : comme il l'avait déjà fait pour Chidiâq dont les métaphores grammaticales lui rappelaient les romantiques français, il cite Musset à propos du goût pour la poésie qui aurait conduit à l'invention de la musique⁵². Dugat échappe donc à la vision stéréotypée d'un Orient empêtré dans ses traditions, formaliste et ratiocineur, celle d'un orientalisme dévalorisant qui ne prend toute son ampleur que quelques décennies plus tard.

En 1858, la traduction du livre d'Abd el-Kader paraît sans appui officiel⁵³. Les ministères de la Guerre et de l'Instruction publique ont-ils été sollicités pour apporter leur aide ? On peut supposer que celle-ci leur aurait valu de sévères critiques, en particulier de la part des Français d'Algérie majoritairement hostiles au régime impérial : l'État pouvait-il encourager la propagation des conceptions d'un ancien adversaire de la France⁵⁴ ? Le gouvernement tenait sans doute aussi à se montrer prudent par rapport à l'opinion musulmane : il ne fallait pas réveiller le souvenir de la lutte contre les Français. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le projet d'édition du texte arabe par Dugat n'a pas abouti⁵⁵. La nomination

51. *Id.*, p. 226, n. 34.

52. « C'est la musique, moi, qui m'a fait croire en Dieu » (*Id.*, p. 227, n. 36). La formule est tirée des *Marrons du feu*, pièce de jeunesse en vers publiée en 1852 dans le volume des *Premières poésies (1829-1835)*.

53. L'erreur de René Khawam, selon qui l'ouvrage a été publié par l'Imprimerie nationale (introduction à la *Lettre au Français*, *op. cit.*, p. 15), a été malheureusement ensuite reproduite (Smaïl Aouli, Ramdane Redjala et Philippe Zoumeroff, *Abd el-Kader*, Paris, Fayard, 1994, p. 442).

54. On notera que, par ailleurs, le gouvernement s'est soucié dès avant 1848 d'affirmer son intérêt pour le patrimoine littéraire arabe : c'est à Alger qu'il a fait imprimer l'édition du texte arabe du *Kitâb al-'ibar* d'Ibn Khaldûn par de Slane entre 1847 et 1851.

55. À en croire R. Khawam, une première édition du texte arabe aurait vu le

du prince Napoléon-Jérôme à la tête d'un ministère de l'Algérie et des colonies en juin 1858 n'y change rien – devant l'hostilité sourde des militaires, il démissionne neuf mois plus tard.

III. Échos du *Livre d'Abd-el-Kader*

L'ouvrage a-t-il eu le retentissement attendu ? Il est difficile d'en juger. Dès avant la publication de son livre, Dugat en a adressé un exemplaire à Renan, dans l'espoir qu'il s'en fasse l'écho dans le *Journal des débats* :

Je suis enfin au bout de mes peines, je ne les regrette pas maintenant, quoiqu'elles aient été bien rudes. Je crois être parvenu à une assez complète élucidation des idées de l'émir. Dans beaucoup de passages vous trouverez l'empreinte d'un esprit supérieur. Mais vous saurez mieux que moi découvrir la portée de cet homme et lui donner sa véritable valeur⁵⁶.

On sait par quelques mots griffonnés de la main de Renan que l'ouvrage ne l'a pas laissé indifférent. Abd el-Kader est pour lui

L'homme le plus prodigieux de notre siècle. Dernier représentant d'une race [mot illisible] impuissant ; étoffe d'un Mahomet, race arabe finie⁵⁷.

Renan reformule cette impression deux ans plus tard : « Quand on étudie la philosophie de l'histoire des musulmans dans les pro-

jour à Beyrouth après la mort de l'émir en 1883 (introduction à la *Lettre au Français, op. cit.*, p. 16), sans doute à partir d'un manuscrit conservé par la famille de l'émir.

56. Lettre reliée dans le *Livre d'Abd-el-Kader* du fonds Renan conservé à la Bibliothèque nationale de France, p. 216.

57. Note au crayon à papier portée au dos de la lettre de Dugat reliée dans *Le Livre d'Abd-el-Kader* du fonds Renan.

légomènes d'Ibn Khaldoun, que vient de traduire M. de Slane, on est étonné des grandes vues d'ensemble que ces sortes de religions unitaires surent inspirer bien avant qu'aucune idée d'une science exacte de l'histoire se fût développée. Abd-el-Kader, de nos jours, a conservé au plus haut degré cette faculté de sa race ; c'est le prophète de l'arrière-saison sémitique, le Jérémie de l'islam⁵⁸. » La lecture de la traduction de Dugat n'infléchit donc nullement les conceptions du futur auteur de la *Réforme intellectuelle et morale*. L'émir est pour lui un personnage dont le caractère exceptionnel ne fait que souligner la décrépitude d'une civilisation vouée à la disparition : alors qu'il appellera la France à trouver les moyens de se relever après la défaite 1870, il juge utopique la perspective d'une réforme de la culture arabe. Il ne croit pas à la possibilité d'une *nahda* orientale.

Une étude précise de la réception du *Livre d'Abd-el-Kader* reste à faire. Quelques indices permettent cependant de supposer que les conceptions de Renan sont loin d'être alors généralement partagées en France. On sait que la préface de Dugat a été publiée dans la *Revue de l'Orient*, organe de la Société orientale, dès le mois de janvier 1858⁵⁹. L'ouvrage est ainsi porté à la connaissance d'un public plus large que le monde des savants orientalistes – on trouve parmi les membres de la Société orientale des ingénieurs, des médecins, des voyageurs, qui se partagent entre un courant républicain assimilateur voire exterminateur et un courant « indigénophile » réformateur⁶⁰. La publication du *Livre d'Abd-el-Kader* est par ailleurs annoncée dans la presse catholique – ainsi *L'ami*

58. « L'avenir religieux des sociétés modernes », *Revue des deux mondes*, 15 oct. 1860, *Œuvres complètes*, éd. définitive établie par Henriette Psichari, t. I, Paris, Calmann-Lévy, 1947, p. 237.

59. Extrait de l'introduction de Dugat paraît dans *Revue de l'Orient*, janvier 1858, p. 107-113.

60. Sur la revue orientale, cf. A. Messaoudi, « Associer l'érudition à une approche sensible de l'Orient arabe ? Les saint-simoniens entre *Revue de l'Orient* et *Revue orientale* (1843-1865) » in Michel Levallois et Sarga Moussa (éd.), *L'orientalisme des saint-simoniens*, Maisonneuve et Larose, 2006, p. 173-193.

de la religion et du roi, journal ecclésiastique relaie une information parue dans le *Journal du Cher*⁶¹. Dugat confirme en effet les témoignages sympathiques exprimés par l'abbé Suchet et Mgr Dupuch⁶², avant même qu'Abd el-Kader, en ouvrant sa maison aux chrétiens menacés de Damas, ne conforte son image d'homme généreux et bienfaisant auprès de l'opinion catholique⁶³. Dix ans plus tard, l'orientaliste Léon de Rosny, fondateur en 1859 de la Société d'ethnographie qui a accueilli dès l'année suivante Abd el-Kader en son sein⁶⁴, consacre un développement au *Livre d'Abd-el-Kader*⁶⁵. Rosny, hostile à une instrumentalisation de l'anthropologie pour en tirer un discours sur l'inégalité des races, est aussi maçon, affilié à une loge parisienne du Grand Orient de France, « La persévérante amitié ». Plus généralement, la publication du *Livre d'Abd el-Kader* a pu encourager les frères de la loge Henri IV à prendre l'initiative d'inviter Abd el-Kader à les rejoindre en novembre 1860. Après Garcin de Tassy, chargé du soin de traduire la première réponse de l'émir, favorable, c'est à Dugat qu'on fait appel pour traduire en français les réponses d'Abd el-Kader aux questions préalables à l'initiation : Quels sont les devoirs de l'homme envers dieu, envers ses semblables et envers lui-même ? Quelles sont ses idées sur l'immortalité de l'âme, l'égalité des races humaines aux

61. *L'ami de la religion et du roi...*, mardi 23 février 1858, t. 179, n° 6276, p. 453.

62. Le premier a publié ses *Lettres édifiantes et curieuses sur l'Algérie* en 1840, le second son *Abd el-Kader au château d'Amboise* en 1849.

63. *L'ami de la religion et du roi...* reparle favorablement de l'ouvrage à l'occasion de l'affaire de Damas en 1860 (mardi 4 sept. 1860, nouvelle série, t. 6, n° 231, p. 552).

64. La nouvelle est diffusée par *L'Aigle de Paris, Birjfs Bârs*, le journal arabe fondé à Paris par l'abbé Bourgade (n° 14, 1860). En 1851, Bourgade avait envoyé à l'émir ses *Soirées de Carthage*, « dialogues entre des docteurs au sujet de l'évangile et du Coran », en lui demandant de bien vouloir lui transmettre son avis sur l'ouvrage (Abdeljelil Temimi, « Lettres inédites de l'émir Abdelkader », *Revue d'histoire maghrébine* [Tunis], n° 10-11, janvier 1978, p. 174).

65. Léon de Rosny, *Variétés orientales, historiques, géographiques, scientifiques, biographiques et littéraires*, Paris, Maisonneuve, 1868 (« Un livre d'Abd el-Kader », p. 225-237).

yeux de dieu, la tolérance et la fraternité ?⁶⁶. Aucun élément ne permet d'affirmer que Dugat ait été lui-même initié⁶⁷, mais son double engagement religieux et social le rend proche de francs-maçons⁶⁸ – la référence à dieu et à l'immortalité de l'âme, conservée par la Grande Loge de France, n'a été abandonnée par le Grand Orient de France qu'après 1877.

En alliant un souci d'exactitude⁶⁹ et la conviction qu'il était important de faire connaître largement la pensée d'Abd el-Kader, Dugat a produit une œuvre aux effets durables. Il a participé à imposer l'image d'un Abd el-Kader savant et sage que parachèveront bientôt l'écho de son action à Damas en 1860 et la biographie de Bellemare. Certes, son admiration pour l'émir et pour sa pensée ne l'empêchent pas de se prononcer en faveur d'une « élévation » des jeunes musulmans d'Algérie dans la langue française, de façon à lutter plus efficacement contre la superstition et l'ignorance : si « l'infériorité » des « races africaines » est pour lui accidentelle, explicable historiquement, et destinée à s'effacer prochainement, il juge comme Renan que la langue arabe ne se prête pas « à toutes les idées modernes⁷⁰ ». Mais, contre Schmölders

66. Xavier Yacono, « Abd el-Kader franc-maçon », *Humanisme, Revue du Grand Orient de France*, Paris, mai-juin 1966, p. 17. Cette traduction a été publiée dans *Le Monde maçonnique* (t. VIII, août 1865, p. 230-240).

67. L'auteur de l'article du *Monde maçonnique* se démarque du traducteur qu'il prend en défaut à deux reprises.

68. Deux personnalités contrastées du réseau social de Dugat se sont fortement engagés dans la franc-maçonnerie : le politique prince Napoléon Jérôme, présenté pour devenir le grand maître du Grand Orient de France en 1861, et le savant Guerrier de Dumast, avant de se convertir au catholicisme en 1825 (Claude Rétat, « Initiations, initiatives. Prosper Guerrier de Dumast dans les *Mines de l'Orient* », *Chroniques d'histoire maçonnique lorraine*, Institut lorrain d'études et de recherches maçonniques, n° 10, mai 2000, p. 8-54).

69. « La science devient alors positive, critique. Les traductions du dix-neuvième siècle ne sont plus des travestissements comme au temps de Galland ; elles sont peut-être moins agréables à lire ; mais elles sont vraies, simples, sans fard. Au pinceau doux de Boucher a succédé la rude palette du réaliste Courbet. » (G. Dugat, *L'orientalisme rendu classique*, *op. cit.*, p. 2-3)

70. G. Dugat, « Éducation et enseignement. Des établissements d'instruction

et Renan, il affirme l'originalité de la philosophie arabe par rapport à la tradition grecque, en se fondant sur la perspective d'une meilleure connaissance des traités d'Avicenne, des mu'tazilites et des ach'arites et sur une définition élargie de la philosophie, où il voit, au-delà d'une entreprise purement spéculative, l'ébauche d'une nouvelle théologie « équivalant à la science ; car la science, dans ce qu'elle comprend, n'est qu'un acheminement à connaître *tout ce qui est*, c'est-à-dire Dieu⁷¹ ». Dugat, qui se réclame du positivisme, permet d'entrevoir les liens qui rattachent la sympathie romantique pour l'Orient caractéristique des années 1820 et les aspirations spiritualistes de la fin du siècle. En 1883, tout juste retraité de l'inspection générale des services administratifs⁷², on peut supposer qu'il se sent proche de Jamâl ad-dîn al-Afghânî quand le *Journal des débats* publie sa réaction aux propos de Renan sur « L'islamisme et la science »⁷³. Un savant venu d'Orient réaffirme qu'il n'y a pas d'incompatibilité essentielle entre sociétés musulmanes et sciences⁷⁴. Une semaine avant la mort d'Abd

publique ouverts aux Indigènes en Algérie », *L'Akhbar, journal de l'Algérie*, vendredi 19 mars 1869. Je remercie Claire Fredj pour m'avoir signalé cette référence.

71. G. Dugat, *Histoire des philosophes et des théologiens musulmans (de 632 à 1258 de J. C.)*. *Scènes de la vie religieuse en Orient*, Paris, Maisonneuve, 1878, p. XXI.

72. Mais Dugat reste chargé jusqu'en 1886 du cours d'histoire, de géographie et de législation des États musulmans qu'il a inauguré en 1872 aux Langues orientales.

73. Peut-être Kazimirski ou Clermont-Ganneau, qui se partagent la fonction de secrétaire interprète pour les langues orientales au Affaires étrangères, ont-ils été sollicités pour traduire en français le texte arabe de la lettre adressée par al-Afghânî au directeur du *Journal des débats*.

74. La conclusion de la lettre est ouverte : « tant que l'humanité existera, la lutte ne cessera pas entre le dogme et le libre examen, entre la religion et la philosophie, lutte acharnée et dans laquelle, je le crains, le triomphe ne sera pas pour la libre pensée, parce que la raison déplaît à la foule et que ses enseignements ne sont compris que par quelques intelligences d'élite, et parce que, aussi, la science, si belle qu'elle soit, ne satisfait pas complètement l'humanité qui a soif d'idéal et qui aime à planer dans des régions obscures et lointaines que les philosophes et les savant ne peuvent ni apercevoir ni

el-Kader à Damas, n'est-ce pas le signe qu'une pensée musulmane toujours en éveil et à l'écoute a pu être transmise ?

Alain MESSAOUDI
(CHSIM/EHESS, Paris)

